

Delta Lloyd Life SA

Avenue Fonsny 38  
B – 1060 Bruxelles

Téléphone : +32 (0)2 238 88 11

Fax : + 32 (0)2 238 88 99

[www.deltalloydlife.be](http://www.deltalloydlife.be)

### **Comment utiliser la carte « AssurCard » ?**

7 jours / 7 ; 24 h / 24 ; 2 possibilités

1. Immédiatement à la borne de l'hôpital
2. Via internet [www.assurcard.be](http://www.assurcard.be)

### **A LA BORNE DE L'HOPITAL**

Vous trouverez dans la plupart des hôpitaux affiliés une borne d'accueil :

1. Introduisez la carte de la personne hospitalisée (par exemple la carte de votre enfant / conjoint / ...)
2. Vos données personnelles seront immédiatement identifiées par la borne
3. Voir "suivi de l'application"

### **VIA INTERNET [www.assurcard.be](http://www.assurcard.be)**

1. Vous vous trouverez sur le site d' AssurCard. Choisissez votre langue en cliquant dans le premier cadre sur le texte qui correspond "**pour détenteurs de carte**"
2. L'écran suivant : choisissez « **déclarer une hospitalisation** »
3. L'écran suivant : complétez les champs et cochez OK
4. Puis il faudra compléter le questionnaire
7. Voir : "suite de l'application"

### **SUITE DE L'APPLICATION**

1. L'écran de base reprend les règles d'application si l'AssurCard est utilisée (lien direct avec l'assureur / les données médicales concernant l'hospitalisation). Votre accord est nécessaire pour continuer l'application. Cliquez « oui ».
2. Choisissez la province où votre hôpital se trouve.
3. Choisissez la ville de votre hôpital.

1. Votre hôpital est affiché : choisissez le et continuez.
2. Votre hôpital n'est pas affiché =
  - soit vous maintenez votre choix pour cet hôpital, vous vous arrêtez alors ici. Votre déclaration se fera de façon classique (sur papier, la facture vous sera envoyée). Ici le système du tiers payant ne sera pas d'application.
  - soit vous vous êtes trompé choisissez un autre hôpital et continuez.

4. Choisissez la date de l'hospitalisation.
5. Début du questionnaire : une courte série de questions vous donnera ou non notre accord quant à la prise en charge de l'hospitalisation par Delta Lloyd Life
6. Ecran de résumé : un résumé confidentiel de vos réponses est repris. Si vous confirmez ces données vous obtiendrez une réponse. :

**7. REPONSE :**

1. **FEU VERT** : Delta Lloyd Life paie en direct toutes les dépenses qui sont liées à l'hospitalisation. Il ne faudra pas payer d'avance lors de l'admission. Par après Delta Lloyd Life vous réclamera le remboursement des frais non couverts par la police, ainsi que la franchise si d'application.
  
  2. **FEU ROUGE** : dans certains cas le système tiers payant n'est pas d'application et il sera alors demandé à l'assuré d'envoyer son dossier par la voie classique. Dans cette situation l'hôpital peut réclamer une avance.  
-> Dans certains cas spécifiques un feu rouge est donné automatiquement : les exclusions connues, déclaration d'un accident (il est possible qu'un tiers soit responsable)
8. **Au moment de l'hospitalisation réelle, vous vous présenterez avec l'AssurCard. Le secrétariat de l'hôpital peut alors enregistrer votre hospitalisation de la même façon (feu vert / rouge) et conformément à votre situation rédigera votre dossier.**